

## REGLEMENT DE LOCATION DE LA CABANE

Propriété du groupe Flambeaux de l'Évangile de Lausanne



## 1. Les locations sont accordées pour :

- un(e) chef(taine) ou un membre du groupe avec sa famille
- un ancien(ne) chef(taine) membre du groupe de Lausanne
- une activité d'une église locale soutenant le groupe
- un cours de formation de la Brigade Romande
- un comité ASVD

Aucune location à date fixe et régulière ne sera envisagée.

Aucune location ne pourra se faire en même temps que les activités des troupes ou de la maîtrise, y compris les samedis soirs suivant les activités des troupes.

## 2. Chose louée

Une salle de 50 m<sup>2</sup>, une cuisine et 2 WC, sont mis à disposition des locataires. Une place pour grillade et un terrain de jeux.  
Les autres locaux sont exclusivement réservés aux troupes.

### La salle



A disposition :

- 8 tables qui permettent à 40 personnes de manger.
- 60 chaises pour une petite assemblée.

(ces tables et chaises ne seront pas utilisées à l'extérieur)

### La cuisine



- 1 cuisinière vitro-céramique à 4 feux + 1 four (modèle d'appartement)
- 6 casseroles et marmites de 1 à 10 litres
- 3 poêles
- 2 bouilloires
- 1 four à micro ondes
- 1 frigo
- 2 thermos fontaine
- divers ustensiles de cuisine, couteaux, etc.
- 4 caquelons à fondue au fromage
- 4 réchauds à alcool
- 20 fourchettes à fondue
- 10 pots à eau

Des linges, du produit à vaisselle et des torchons sont à votre disposition.

**Attention**

**Pas de vaisselle à disposition pour manger.**

**Prenez de la vaisselle et des couverts jetables**



Les WC

2 WC, dont un utilisable pour handicapé en chaise roulante, avec rampe d'accès à la porte d'entrée. Le papier WC est à disposition.

## **. Extérieurs et places de parc**

En principe le terrain autour de la cabane est à votre disposition. Lors de la location vous préciserez à l'intendant le type d'activité que vous allez organiser sur ce terrain. (voir plan).

Nous avons à votre disposition, sur demande, des tables et bancs pour 50 personnes à l'extérieur.

Le parcage des voitures doit être fait en dessous de la barrière à gauche du chemin d'accès. (voir plan)



## **4. Grillades**

Pour vos grillades, il y a à votre disposition une table à feu scout devant la cabane ou un foyer en contrebas du terrain. Les feux et grillades sont autorisés uniquement sur ces emplacements. (prenez votre charbon de bois)

## 5. Règle de vie

En règle générale, la fumée et la consommation de boissons alcoolisées sont interdites.

Néanmoins, en fonction des activités vécues (repas - anniversaire - rencontre particulière - etc.) les boissons alcoolisées peuvent être consommées modérément et uniquement par les adultes.

Si parmi les participants à ces activités il y a des fumeurs, pour une question de sécurité notamment, nous vous prions de ne pas fumer dans les locaux ni aux abords de la cabane et de ne pas jeter vos mégots dans l'herbe.

La cabane est mise sous votre responsabilité, elle doit être respectée et rester accueillante pour tous. Nous vous la confions pour quelques heures et nous espérons que vous y passerez d'agréables moments.



## **6. Propreté et remise en ordre**

Avant son départ le locataire passera un coup de balai et de serpillière dans tous les locaux.

Le matériel utile à ce travail se trouve dans la cuisine, à côté du frigo et derrière le rideau de l'évier.

L'ensemble de la cuisine, notamment la cuisinière, le micro ondes, les casseroles et ustensiles ainsi que la vaisselle utilisée, seront nettoyés et remis à leur place.

Le terrain sera rendu propre et les éventuels papiers et autres déchets seront ramassés.

Les poubelles pleines seront emportées avec vous.

Lors de la fermeture des locaux si cette remise en ordre n'a pas été effectuée correctement, l'intendant ou son remplaçant, se réserve le droit de vous faire remettre en état les lieux.

Tout dégât devra être signalé et, le cas échéant, fera l'objet d'une compensation financière.

## **7. Tarifs de location**

Les tarifs sont les suivants :

- une soirée : Fr. 30.-
- une journée : Fr. 50.-
- une journée avec une soirée : Fr. 70.-
  
- tables et bancs pour l'extérieur (sur demande) : Fr. 20.-

Le montant de la location est remis directement à la personne qui ouvre ou ferme les locaux. Un don pour soutien au groupe sera toujours le bienvenu !

## **8. Réservation**

Pour la réservation veuillez vous adresser à l'intendant, par téléphone ou E-mail, en indiquant la date et les heures prévues, le nombre de personnes et l'activité envisagée, ainsi que votre adresse complète avec N° de téléphone et éventuellement adresse E-mail. (voir ci-dessous et fiche de réservation au centre du règlement)

L'intendant vous confirmera si les locaux sont disponibles et fixera un rendez-vous pour l'ouverture et la fermeture des locaux.

## **9. Remise des clefs**

En principe l'intendant ou un membre de la commission de gérance de la cabane ouvrira et fermera les locaux. Un chef actif peut remplacer un membre de la commission s'il participe lui-même à l'activité, mais toujours sur réservation et avec l'accord de l'intendant.

## **10. Un problème ?**

En cas de problème vous pouvez contacter en priorité l'intendant au N°  
Tel : 021 646 25 31 ou au Natel : 076 377 36 21

En cas de non réponse une liste des membres de la commission de gérance de la cabane est affichée à côté du frigo de la cuisine.

Intendant, adresse de réservation :

Mélanie et Simon Wagnières  
Ch. de Covatannaz 17  
1032 Romanel

E mail : [mel.sim@bluewin.ch](mailto:mel.sim@bluewin.ch)